L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 SEPTEMBRE 1869. | 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 8 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. Léonnnet, à 10 heures, à sa salle d'encan, No 89 rue de Chartres — 300 caisses de bottes, souliers et brodequins, pour hommes, femmes et enfants, 500 caisses de chapeaux pour hommes et enfants, et 500 lots habillements faits à New York, chemises et caleçons, etc.

Par Eugène Tourné, à 5 heures P. M., sur la Levée, en face de la rue des Ursulines, 150 barriques vin rouge de Cette, 12 pipes vin muscat doux et secs, supérieur, en débarquement de la barque Prince Donna, de Cette.

Par H. Scott, à la salle d'encan, 46 rue de Chartres, à 10 heures—grande vente d'habillements, lingerie, marchandises sèches, articles de fantaisie, etc.

Par J. Déjan, Jr, à sa salle d'encan, coin Gravier et Carondelet — Un assortiment de meubles de maison et de bureau, et des pianos.

Par Francis Fernandez, continuation de la vente d'articles de fantaisie, porcelaine, articles en cuir, jouets, etc, au magasin de Prosper Reber, No 22 rue de Chartres, entre Canal et Douane.

Par Hoffman & Marks, à leur salle d'encan, à 10 heures—marchandises sèches, lingerie, jeans.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Gravier—oignons.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
185.....Rue des Remparts.....185

ATTENTION.—Aujourd'hui, à 5 heures, sur la Levée, en débarquement de la "Prima Donna", il sera vendu 150 barriques vin rouge et 12 pipes muscat doux et sec, de qualité supérieure. Voir les avis d'encan par Eugène Tourné.

Marchandises sèches à l'encan.—MM. Hoffman, Marks & Co. vendront aujourd'hui mercredi, 8 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle de vente de la rue de Chartres, No 73, un lot de marchandises étrangères et américaines et articles de fantaisie, bonneterie, chemises, etc. A midi il sera vendu 4 caisses de jean légèrement endommagé. Le tout sera exposé et pour conditions aux marchands de la ville et de la campagne d'assister à cette vente qui ne peut manquer de leur offrir de nombreuses chances de bénéfice.

ABONNEMENT.

UN AN.....$15 00
TROIS MOIS.....4 00
UN MOIS.....1 50

L'abonnement est payable d'avance aux bureaux de l'Abeille.

Le journal est envoyé régulièrement aux abonnés le matin, de 4 à 6 heures.

Opérations fructueuses.

Quand les Conseils de ville s'ajournèrent au premier mardi d'octobre, après avoir adopté à extenso l'ordonnance sur les hangars, tout le monde se sentit soulagé en pensant que pour un temps du moins, temps hélas! trop court, on échapperait aux terreurs que les délibérations de ces Conseils ne manquent jamais de produire. On croyait du reste que l'affaire des hangars était la seule grande menace de déperdition dont les Conseils fussent coupables envers la ville. Mais on ne savait pas tout. Il existait fait autre chose par eux on par leurs comités. Ils avaient annulé le contrat relatif à la construction du marché Pilié. Par ce contrat, l'entrepreneur avait le droit, pour se payer de ses frais de bâtisse, de percevoir pendant 10 ans les revenus du marché à la condition de donner à la ville un bonus annuel de tant. Trois ans se sont écoulés depuis la construction du marché et jamais la ville n'a reçu un cent. Bien plus, les Conseils ou les comités, avec les pouvoirs qui leur ont été délégués, ont accéléré le marché Pilié à un prix énorme en faisant grâce à l'entrepreneur de toutes ses obligations envers la ville et de tout ce qu'il lui devait. On calcule que cette opération cause à la ville un manque une perte d'au moins $60,000. Ajoutez cette perte à la privation de bénéfice qui résultera pour la ville de l'affaire des hangars et vous aurez une idée de la manière honnête et fructueuse dont sont gérés les intérêts matériaux qui sont les premiers pour nous.

Ainsi l'on voit qu'au très peu de temps ces Conseils remontrés ont fait une grosse besogne, et une besogne si désastreuse qu'en tout autre pays on leur oserait la liberté de siéger une fois de plus. Mais ici tout se tolère, le mal comme le bien, et si le bien arrive on le sait pas gré à ceux qui le font. Il faut pourtant que ces scandales cessent et que la ville ne soit pas impunément exploitée dans ses développements par la faute, l'inertie ou l'indélicité de ses administrateurs.

Pourquoi d'abord les contrats sont-ils annulés lorsqu'ils ne répondent pas à l'espoir des entrepreneurs, et pourquoi les Conseils respectent-ils les contrats qui sont onéreux à la ville? Pourquoi le constructeur du marché Pilié a-t-il obtenu la faculté non seulement de renoncer aux engagements qui ne lui convenaient pas, mais encore de se tirer du mauvais pas où il se trouvait en réalisant un bénéfice énorme? Si les contrats n'obligent plus les entrepreneurs, alors il ne faut plus que la ville en fasse avec personne, à moins qu'elle sera infailliblement dupée dans l'exécution de ces contrats quelle qu'ils soient. On voit par là si nous avons tort de nous opposer à l'ordonnance des hangars. Ces hangars sont bien plus à craindre que le marché Pilié. Ce dernier ne donnait qu'un privilège de 10 ans, les autres donnent un privilège de 20. Si la ville les achète au même prix que le hangar Pilié, toute proportion gardée, quelle terrible somme il aura à payer pas à payer!

La presse locale est unanime aujourd'hui à dénoncer et à condamner l'affaire Pilié. Pour quoi n'a-t-elle pas condamné comme nous l'ont faire des hangars sur la Levée! Il est certain que cette dernière affaire finira comme l'autre, si elle est mauvaise pour la compagnie; et si elle ne finit pas comme l'autre, c'est qu'elle sera bien avantageuse à la compagnie, et dans ce cas on appréciera au juste le tort qu'un privilège de 20 ans doit causer à la ville.

Mais avec des conseils composés d'hommes capables de concilier des transactions sombres, on sent bien que les pertes de la ville ne se borneront pas là. Il est fait doit tout craindre depuis la première délibération jusqu'à la dernière. Cet homme ne trouveront le moyen de déperdre la corporation, dans les choses les plus simples comme dans les choses les plus compliquées, et les dénonciations de la presse ne les arrêteront pas. Le public est habitué à cela et il ne paraît pas s'en émouvoir. D'ailleurs, le discrédit moral n'épouvante plus personne: ce qui épouvanterait ce serait l'obligation de fournir, comme conseiller municipal, une caution en argent et d'être jugé par des experts honnêtes suivant des règles convenues et révoquées d'une autorité judiciaire en dernier ressort. Oh, alors, tout changerait, administration, hommes et choses.

Cette idée de faire donner aux conseillers municipaux une caution en argent et de les soumettre, en cas de méfait, à un tribunal d'arbitrage n'est pas neuve. Nous n'aimons pas cette raison, et si M. Warmoth n'est pas d'autre, il ferait bien de renoncer à un projet qui porterait une atteinte l'impopularité dont il jouit. Mais si par hasard il y avait quelque honnêteté dans ses vues et qu'il voulut recommander la charte élaborée par l'Association des propriétaires, il faudrait applaudir au projet de convocation. Il est sûr qu'il est nécessaire de changer la forme de notre gouvernement municipal qui l'envoie de notre ville sent détruit. Livrée sans défense aux incapables et aux pillards, la Nlle-Orléans court en ce moment de graves périls. Il est à craindre que la Législature, sollicitée, obsédée, ne finisse par renverser la grande mesure de la limitation de la taxe, et cette barrière à bas, adieu la propriété foncière, adieu l'industrie, adieu le commerce, adieu la population, adieu, enfin, tout espoir de résurrection quelconque. Il faut qu'on le sache bien: les hommes qui composent les Conseils de ville ne sont arrêtés dans leurs extravagances que par la limitation de la taxe; que cette limitation soit levée, et nous n'avons plus aucune garantie.

☞ A. N. Tourné, encoignure des rues Conti et Royale, vient de recevoir des vins de première qualité, pour famille, qu'il vendra par domaine à 4e bouteilles ou par gallons, à très bas prix. Il tient aussi des conserves alimentaires et autres comestibles, ainsi que des cognacs, du whiskey, qu'il livrera à domicile.

— *Paris-Caprice* publie une plaisante actualité sur les croix et les non croix de la 15 août.

Chanzy s'intéresse à la douleur de M. et madame Lamadoux. Le trait final est adorable.

Madame Lamadoux.— Non!..... Ah!..... mais, c'est impossible, ta cause mal ta! Où est le journal?

M. Lamadoux.—Le voilà. (Il tête sa cravate.)

Prébois et Simons sont désolés.

Madame Lamadoux.—Prébois et Simons.....

Ah! ah! ah! (Elle s'évanouit.)

M. Lamadoux, se dressant avec orgueil— Mon nom n'est pas sur la liste, non! Mais il a eu l'honneur d'être reçu de la main même de S. M. l'Empereur!

AFFAIRES DE CUBE.

Voici la lettre que M. Roberts, ministre d'Espagne aux Etats Unis, a adressée au capitaine général de Kodas:

"Légation d'Espagne,
"Washington, le 22 août 1869.

"Cher monsieur,

"En réponse à votre communication du 16 relative à l'attitude future du gouvernement des Etats-Unis, je ne puis vous donner que des suppositions faites par moi-même après m'être entretenu avec des personnes en relations étroites avec l'administration actuelle.

"En ce qui concerne les canonnières commandées par notre gouvernement, on travaille à les compléter. Douze d'entre elles seront prêtes à recevoir leur armement le 15 septembre; mais en vue des circonstances actuelles, j'ai conseillé à notre agent de ne pas acheter de canons à présent.

"Je suis porté à croire que si l'on mettait l'armement à bord des navires, quand ils seront terminés, cela fournirait à l'administration un nouveau prétexte pour rendre leur saisie plus irréfutable. L'ordre donné pour la détention des navires n'est qu'une formalité, à mes yeux du moins; mais je crois que l'administration serait bien aise d'avoir une excuse plus sérieuse pour maintenir l'ordre de saisie jusqu'à la réunion du Congrès, en décembre. C'est pourquoi l'enrôlement de marins américains, même pour conduire les bâtiments dans les eaux cubaines, ne devrait pas se faire. Il y aura à prendre d'autres mesures pour y suppléer. Mais il sera temps d'y songer lorsque l'aural reçu des renseignements satisfaisants sur les intentions de mon gouvernement.

"Au point où en sont les choses, je remarque un changement notable d'opinion parmi les membres du cabinet du général Grant. Le secrétaire Fish est le moins flexible des ministres, mais je crains qu'il ne respecte non droits plutôt en vue de la querelle de "l'Alabama" avec l'Angleterre, que parce qu'il éprouve quelque respect pour notre gouvernement.

"Quant à la reconnaissance des droits de belligérants aux rebelles, j'ai peine à croire qu'on l'accorde hativement. La presse de ce pays la demande à grands cris; il est possible qu'elle oblige l'administration à prendre cette mesure. Ma plus grande crainte est que la levée de la saisie des canonnières ne soit ajournée jusqu'à la réunion du Congrès, car je doire reconsidérer que cette assemblée n'hésitera pas longtemps à déclarer au général Grant que l'indépendance cubaine doit être reconnue.

"A mesure que j'ai reçu, j'ai engagé mon gouvernement à envoyer au moins 15,000 hommes de renfort à Cuba, et le plus tôt possible. J'ai aussi demandé que les ports fussent officiellement l'intention d'envoyer des renforts, ce qui diminuerait le zèle des partisans américains de l'insurrection, au même temps que la popularité dont celle-ci jouit. Si le général Prim peut le faire, il vous enverra 6,000 hommes en octobre; mais jusque là, vous devez compter uniquement sur vos forces actuelles pour maintenir votre autorité.

"Je ne puis vous donner de conseil à propos de ce que vous me dites concernant une expédition que vous considérez dans le département central. Il me paraît toutefois de la plus grande importance de ne permettre qu'aucun pont tombe dans les mains des rebelles, car j'ai conscience de ce fait de mauvais augure que plusieurs maisons commerciales de New York et de Boston sont prêtes à fournir des batiments et des marchandises aux rebelles, dès que cela ci auront un port accessible.

"Lorsque je recevrai de nouvelles instructions ou de nouveaux renseignements, je me hâterai de vous les communiquer.

"Recevez, etc.

"ROBERTS."

"Au capitaine général Cubaire de Kodas."

LE PRINCE ALFRED A TAHITI.

Nous empruntons au *Messager de Tahiti* les détails suivants sur le séjour du second fils de la reine d'Angleterre dans la colonie française de Papeete, 10 juillet 1869.

Depuis un mois, la venue du prince Alfred était annoncée; les populations avaient été appelées à prêter leur concours à la réception qui devait lui être faite. Dès vendredi soir, les districts commencèrent à arriver, et samedi dernier 10 juin, la frégate anglaise *Galatea*, commandée par le prince Alfred, duc d'Edimbourg, a mouillé sur notre rade vers onze heures de l'après midi.

Elle a magnifiquement salué le pavillon français de vingt et un coups de canon; le salut a été rendu aussitôt par la batterie de terre.

Le commandant commissaire impérial avait envoyé à bord son chef d'état major pour souhaiter au prince la bienvenue dans notre pays et lui demander quand il pourrait recevoir le commandant commissaire impérial.

Le lendemain dimanche, les aides de camp du prince, MM. Elliot Yorke et le lieutenant Haig, vinrent rendre la visite faite la veille par le chef d'état-major, et annoncer que le prince viendrait à 1 heures faire sa visite à la reine et au gouverneur.

A deux heures, le commandant, accompagné de son état major, se rendit à bord de la *Galatea* pour présenter ses hommages au prince Alfred et lui offrir ses services.

L'accueil fut le plus gracieux et le plus cordial. Alfred conduisit M. de Jouslard dans la batterie pour lui faire voir une centaine de gros calibre et lui en expliquer lui-même la manœuvre.

Vers quatre heures, les troupes furent réunies au débarcadère, et les bimens rangés chez la reine pour recevoir le prince.

A un moment où Alfred quittait son bord, il fut salué d'une salve en l'honneur de toute l'artillerie du *Duchayla*. Au même moment, les pavois étaient hissés, les hommes sur les vergues, honneurs rendus à un prince de la famille impériale, et quand il débarqua, la batterie de terre tira vingt et un coups de canon.

Après un court séjour à l'hôtel, le prince se rendit avec le commandant au palais de la reine. Pendant le trajet, tous les bimens chantaient la bienvenue du fils de la reine Victoria, entremêlant leurs chants des plus chaleureuses acclamations.

La reine Pomaré était entourée de toute sa famille et des principaux chefs de l'île. Elle exprima au prince combien elle était heureuse de le voir à Tahiti, et l'assura qu'elle ferait tout son possible pour lui rendre le séjour dans son pays agréable.

Au départ du prince, les mêmes acclamations retentirent sur son passage.

Dans la soirée, il descendit à terre, et étant venu entendre les bimens réunis dans la cour de la reine, il parut prendre un vif intérêt à toutes ces chants. Excellent musicien, il remarqua avec surprise que ces bimens, malgré leur simplicité et leur rythme original, renfermaient des parties extrêmement mélodieuses.

Le lendemain matin, un dîner offert par le commandant commissaire impérial à Son Altesse royale réunissait à l'hôtel du gouvernement la reine, les princes Ariitaeaea et Ariitaimai, M. l'évêque d'Axieri, le capitaine du *Kearsage*, les commandants de la *Nièvre* et du *Duchayla*, les consuls étrangers et les principaux fonctionnaires, les habitants notables du pays.

Le lendemain matin, les habitants de l'île vinrent lui rendre hommage au palais de la reine, chaque Tahitien lui faisant présent de ses ornements de fête, la reine et les membres de sa famille étaient mêlés à la fête du défilé de tous les districts réunis à Papeete.

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne payé ni ni ses usuraire.

FAITS DIVERS.

—Une dame a été trouvée morte, en Italie, dans un wagon de chemin de fer. Cet événement a causé une vive émotion. Une enquête a été ordonnée, et il a été reconnu que la victime était la comtesse Armand de Sartoria Rebraldi Cattaneo.

Voici à ce sujet les détails que nous donnent le *Pungolo* et l'*Opinione*:

"Le meurtrier de la malheureuse comtesse serait Carlo Negri, lieutenant dans les lanciers Victor Emanuel.

"M. Negri, natif de Voghera, était en garnison à San Paolo, près Nola, où la comtesse vint le rejoindre pour rentrer en possession de papiers qu'il tenait d'elle. Les relations antérieures de ces deux personnes se renouèrent, mais elles durent se rompre bientôt et de difficultés surgirent entre elles.

"On ajoute que M. Negri aurait, en diverses circonstances, cherché à s'introduire furtivement chez la comtesse, et que ces scènes avaient fait naître des appréhensions chez cette dame pour sa vie. Elle aurait, par suite, résolu de retourner à Voghera. Venue à Naples et descendue à l'hôtel de Genève, elle se fit accompagner à la gare, dans la soirée du 5, par trois messieurs.

"Il paraît que M. Negri avait en connaissance de la résolution prise par la comtesse, car il est constaté qu'il se rendit à la gare vers dix h du soir, vêtu en bourgeois et portant le bonnet de police de soldat, comme les militaires qui vont en congé.

"Après avoir vu les quatre voyageurs monter dans un wagon de première classe, il aurait aussitôt pris un billet de troisième et serait ainsi monté dans le même train.

"Lorsque le train est dépassé la première gare après Casarta, où les trois messieurs avaient pris congé de la comtesse, M. Negri, profitant de la nuit, de la vitesse du train et de la longue distance à parcourir avant d'arriver à une autre station, se serait glissé sur le marchepied qui longe les wagons et serait ainsi parvenu jusqu'à la voiture où la dame se trouvait seule.

"Elle avait levé les glaces des portières, et Negri parvint avoir brisé avec la crosse d'un pistolet celle qui se trouvait de son côté. La malheureuse femme dut, à ce bruit, courir épouvantée vers la portière pour crier au secours ou s'opposer à l'entrée de son agresseur. Une lutte courte et terrible a dû s'engager entre eux; car la comtesse avait les mains coupées en plusieurs endroits par la vitre brisée. On dit aussi qu'on a retrouvé dans le wagon, outre le revolver, le bonnet que Negri portait.

"Le fait est que l'infortuné a été trouvé mort d'un coup de revolver. La balle a pénétré par l'œil dans la tête.

"Après avoir commis l'assassinat, Negri dut retourner à sa place pour descendre à la première station."

L'*Italie* croit savoir que Negri, descendu à la première station après le train s'est rapporté après le crime, serait entré dans une auberge de campagne en se donnant pour un nommé Bianchi. Le lendemain il se serait tué, après avoir écrit quelques lettres.

L'ASSASSINAT DE LA COMTESSE CATTANEO.

La lumière se fait peu à peu sur le fait terrible qui s'est produit de Naples à Isoletta et dont le dénouement a surtout, il y a deux jours, les habitants de Santa Maria Capua Vetere.

On communique au *Pungolo*, de Naples, les détails qui rectifient, en partie du moins, les premières nouvelles. Nous croyons, en les publiant, pouvoir en garantir l'authenticité.

Les plus grandes incertitudes concernant le lieu où la malheureuse comtesse Cattaneo avait été assaillie dans son compartiment et tuée. Elle se paralysent maintenant entièrement dissipées.

On assure qu'il a eu lieu dans à la portière, dans la gare de Cassino; or, elle était déjà morte quand on arriva à la gare d'Isoletta. Il est probable que l'état que le train s'est commis entre Cassino et Aquino.

Cette hypothèse serait aussi confirmée par la déposition de deux paysans qui, se trouvant de grand matin à travailler dans un champ voisin du chemin de fer, à une courte distance de Cassino, assurent avoir entendu deux coups de feu au moment où le convoi passait. On a constaté, en effet, que la comtesse avait reçu deux balles, l'une sous le sein et l'autre à la tête. A ses pieds se trouvait, comme on l'a dit, un revolver à cinq coups, mais un seul canon était chargé. Plus loin était le bonnet du meurtrier.

Quant à ce qui concerne la rupture des glaces de la portière, les blessures qu'on aurait constatées sur les mains de la comtesse, la lutte qu'elle aurait soutenue, tout cela ne paraît avoir aucun fondement; on n'a recueilli, dans les recherches, aucun indice sur ce sujet. On croit, au contraire, que Negri a ouvert la portière de la voiture et y est entré pour y commettre l'assassinat prémédité. Ce qui le fait présumer, c'est qu'on a trouvé sur la poignée de la portière des traces de sang qu'il avait dû y laisser ou la refermant.

On n'a encore pu bien constater si le meurtrier est tombé ou s'est précipité hors du train, ou cela est arrivé. Mais il est certain qu'après le crime, il portait sur le visage des marques d'une chute: deux dents cassées et quatre blessures à la figure.

On ignore aussi la route qu'il a prise après avoir quitté le train. Mais le lendemain soir, c'est-à-dire le 6, vers dix heures, il arriva à San Maria Capua Vetere à pied, tête nue, vêtu d'un habit et d'un pantalon noirs.

Ce costume étrange, les blessures du visage et une certaine gêne dans ses allures, attirèrent l'attention de deux carabiniers qui l'abordèrent et lui demandèrent quelques explications sur l'état dans lequel il était et sur son identité.

Il répondit qu'il s'appelait Carlo Bianchi, employé du domaine et des taxes, qu'il avait pris un fiacre, qu'à un certain endroit désert de la route son cocher, lui ayant vu une montre avec la chaîne, avait tenté de le voler, qu'il s'était défendu, que, dans la lutte, il avait perdu son chapeau et reçu des blessures au visage.

Ce récit ne satisfit pas complètement les deux carabiniers qui, sur ses demandes de lui indiquer une auberge décente, le conduisirent dans un hôtel tenu par un fleur Ricciardi, afin de ne pas le perdre de vue, et s'empressèrent de prévenir le délégué de la sûreté publique.

Vers minuit, le sol-disant Bianchi demanda une glace. On en envoya chercher, mais on n'en trouva pas. Alors il ordonna au garçon de lui porter de l'eau avec du vinaigre pour se laver. Quelques instants après, le garçon revint, mais il ne trouva plus personne dans la chambre; il entendit seulement le bruit d'un corps qui tombait dans la rue.

Bianchi s'était précipité du haut d'un balcon et venait d'expirer.

Le délégué de la sûreté publique accourut et reconnut le signalement qu'on lui avait expédié du lieutenant Carlo Negri, des lanciers Victor Emmanuel, auteur présumé de l'assassinat de la comtesse Cattaneo. De plus, le détenu prétendu Bianchi portait les initiales C. N.

Plusieurs officiers des lanciers Victor-Emmanuel ont constaté l'identité de Negri dans un procès verbal.

Quant à la malheureuse comtesse, sur la demande faite par sa famille, on l'a enterrée à Arce d'une façon modeste.

CHRONIQUE LOCALE.

LE PREMIER DE L'AN ISRAÉLITE.—La coutume israélite a célébré, lundi, le Premier Jour de l'An 5637 de la création du monde, selon la chronologie mosaïque. La fête a commencé le dimanche soir, au coucher du soleil, et s'est terminée hier, mardi, à la même heure. Les journées de lundi et mardi étant pour les israélites des jours fériés consacrés aux devoirs religieux et aux visites de parents et d'amis, les affaires ont été suspendues et les magasins appartenant à des membres de la communauté juive sont restés fermés pour la plupart.

C'est un spectacle empreint d'une véritable grandeur, celui que nous offrent cette race si courageuse, dont l'existence remonte aux origines des temps bibliques, et qui a su conserver intacte, à travers les vicissitudes les plus cruelles et jusqu'aux temps modernes, la foi des aïeux, le culte pur de ses traditions.

Pourvuite par le fanatisme religieux, mise au ban de la société, hors du droit commun, taillée à merci, harcelée sans cesse, en butte aux plus dures tracasseries, pendant de longs siècles, la race d'Israël ne trouva ni grâce ni pitié. Mais de nos jours, la pensée s'est élevée, l'esprit humain s'est dégagé de l'ignorance, la tolérance est née de l'agrandissement des idées, et la critique mettant à nu le faux, le ridicule, les diverses doctrines religieuses leur véritable signification. Le judaïsme prend place maintenant à côté des croyances nouvelles chrétiennes comme croyance monothéiste, morale, spiritualiste.

L'israélite, laborieux, intelligent, dur au travail, n'épargnant par sa peine, d'une remarquable aptitude pour les affaires s'est mêlé à la civilisation moderne, et au milieu de la société contemporaine il occupe un rang honorable, dont on ne peut refuser. Aussi, nous, Anglais, France, ne, Allemande, à l'exception de ceux qui habitent la Russie et la Pologne, les mêmes lois protègent partout avec le reste des hommes. Si les progrès des idées a contribué puissamment à nous ouvrir les portes du temple, à la place de l'homme et celle du citoyen, il faut reconnaître aussi qu'ils en sont puissamment aidés eux-mêmes et doivent au travail la fortune et la considération dont ils jouissent. De cette conversion le culte des croyances de leurs pères, et le rouvrir pieux du vieux pays juif, mais la patrie n'a pas de meilleurs citoyens.

La judaïsme, d'ailleurs, comme doctrine religieuse n'a pas cessé d'exercer un mouvement de idées modernes. Le Talmud, dans le cycle aux premiers siècles de l'ère chrétienne, des générations de rabbins développent la tradition d'Israël qui conservait la loi, le culte, la morale, la loi sociale, en hiver, le foyer, la consolation du doit humain, sera toujours l'objet d'une vénération pieuse. Mais le rôle immense qu'il a joué dans l'existence des Juifs, le peu de continuel mouvement de ce siècle doit être nécessairement modifié et affaibli par la condition qu'occupe l'israélite au milieu de la société contemporaine.

A mesure que les siècles marchent, les pures doctrines de la morale tendent à se dégager des formes de la convention et du culte extérieur. L'idée religieuse, loin qu'elle y perde, s'affirme de plus en plus dans la conscience humaine, et quelque soient les divergences de doctrine, qui nous séparent, nous nous trouvons tous réunis dans une communauté de sentiments, et dans une même foi.

DERNIÈRES NOUVELLES.—La température a été d'une violence extrême dans la partie inférieure du fleuve. Les eaux de la Baie de l'Est ont échangé tout le pays qui s'étend au dessus de la Pointe à la Hache jusqu'à la Station des Pilotes. A la Quarantaine l'eau a été élevée à près de 3 pieds. Les rizières, les orangers ont beaucoup souffert. Les plantations situées sur la rive droite du fleuve ont peu souffert en général.

Le steamer Right Way est toujours échoué à la Pointe du Boisset Cyrès. Le Wolcomb a essayé de le remettre à flot, mais n'a pu y parvenir;

Rue St Louis.—On jaugeonce de la Rue St. Louis que la tempête y a fait les plus grands ravages. Les vitres ont été emportées à l'exception de celui de l'Hotel Toulmé. Quelques rares cabanes à balne ont résisté à l'effort de la tempête. La majeure partie des bateaux de pêche ou de plaisance ont été emportés par la lame. Les poiriers plantés par la compagnie du chemin de fer de Chattanooga n'ont pas résisté. Mais une grande quantité de pièces de bois destinées au même usage, et déposées sur le rivage, ont été enlevées par les eaux et poussées par les vagues contre les wharfs, elles n'ont pas pu contribué à en accélérer la chute.

Bilux.—Trente trois cabanes à balne et leurs wharfs ont été emportés. Plusieurs bateaux de plaisance, le Little Annie de Mr Howard, et le Three Brothers sont partis et ont été submergés.

Mississippi City.—Le steamer Créole était mouillé à Black Bay pendant la tourmente. Un nombre de cabanes à balne ont été enlevées—Quelques wharfs étaient le grand wharf.

Pass Christian—Les wharfs d'Ierusel et Ewnyan ont été détruits—Cabanes à bains emportées.

Ocean Springs—Dommages relativement peu considérables. Le steamer Laura s'est réfugié à Ocean Springs.

Bahiz et Passes—Nous sommes sans nouvelles de la Balize et de l'Passes du fleuve. Les lignes télégraphiques ont été abattues, et le service ne pourra être repris que dans la matinée de ce jour.

Le steamer Créole—Ce steamer, dont la popularité est grande parmi le public qui fréquente les villes de bains, après avoir quitté Pascagoula, à midi, dimanche dernier, est allé mouiller à Black Bay (Bi-ox). C'est là qu'il a attendu la fin de la tourmente. Il est arrivé lundi soir, et, après avoir débarqué ses passagers entre 10 et 11 heures, il est immédiatement reparti. Il sera prêt, aujourd'hui à recevoir les voyageurs, au wharf Pontchartrain, à l'arrivée du train de 10 heures.

Les passagers arrivés lundi par le *Créole* se louent de la conduite du capitaine Walker, du commis Smith et des autres officiers du bateau et des égards dont ils ont été l'objet de leur part. Grâce aux précautions prises par le capitaine, le débarquement des passagers s'est opéré sans que l'on ait eu à déplorer le moindre accident.

GRAND ILE—Nous sommes hier par inadvertance une erreur au sujet de l'inondation de la Grand'Ile. Il est vrai que le quinze couvert que la cinquième partie de la surface de l'île.

PROJET D'HÔTEL.—La vogue chaque année croissante, dont jouit la Grand'Ile comme station de bains de mer est pleinement justifiée. Un de nos amis, qui en est arrivé hier, nous a parlé de la longue distance à parcourir avant d'arriver à une autre station, se serait glissé sur le marchepied qui longe les wagons et serait ainsi parvenu jusqu'à la voiture où la dame se trouvait seule.

"Elle avait levé les glaces des portières, et Negri parvint avoir brisé avec la crosse d'un pistolet celle qui se trouvait de son côté. La malheureuse femme dut, à ce bruit, courir épouvantée vers la portière pour crier au secours ou s'opposer à l'entrée de son agresseur. Une lutte courte et terrible a dû s'engager entre eux; car la comtesse avait les mains coupées en plusieurs endroits par la vitre brisée. On dit aussi qu'on a retrouvé dans le wagon, outre le revolver, le bonnet que Negri portait.

"Le fait est que l'infortuné a été trouvé mort d'un coup de revolver. La balle a pénétré par l'œil dans la tête.

"Après avoir commis l'assassinat, Negri dut retourner à sa place pour descendre à la première station."

L'*Italie* croit savoir que Negri, descendu à la première station après le train s'est rapporté après le crime, serait entré dans une auberge de campagne et se donnant pour un nommé Bianchi. Le lendemain il se serait tué, après avoir écrit quelques lettres.

L'ASSASSINAT DE LA COMTESSE CATTANEO.

La lumière se fait peu à peu sur le fait terrible qui s'est produit de Naples à Isoletta et dont le dénouement a surtout, il y a deux jours, les habitants de Santa Maria Capua Vetere.

On communique au *Pungolo*, de Naples, les détails qui rectifient, en partie du moins, les premières nouvelles. Nous croyons, en les publiant, pouvoir en garantir l'authenticité.

Les plus grandes incertitudes concernant le lieu où la malheureuse comtesse Cattaneo avait été assaillie dans son compartiment et tuée. Elle se paralysent maintenant entièrement dissipées.

On assure qu'il a eu lieu à la portière, dans la gare de Cassino; or, elle était déjà morte quand on arriva à la gare d'Isoletta. Il est probable que le crime a été commis entre Cassino et Aquino.

Cette hypothèse serait aussi confirmée par la déposition de deux paysans qui, se trouvant de grand matin à travailler dans un champ voisin du chemin de fer, à une courte distance de Cassino, assurent avoir entendu deux coups de feu au moment où le convoi passait. On a constaté, en effet, que la comtesse avait reçu deux balles, l'une sous le sein et l'autre à la tête. A ses pieds se trouvait, comme on l'a dit, un revolver à cinq coups, mais un seul canon était chargé. Plus loin était le bonnet du meurtrier.

Quant à ce qui concerne la rupture des glaces de la portière, les blessures qu'on aurait constatées sur les mains de la comtesse, la lutte qu'elle aurait soutenue, tout cela ne paraît avoir aucun fondement; on n'a recueilli, dans les recherches, aucun indice sur ce sujet. On croit, au contraire, que Negri a ouvert la portière de la voiture et y est entré pour y commettre l'assassinat prémédité. Ce qui le fait présumer, c'est qu'on a trouvé sur la poignée de la portière des traces de sang qu'il avait dû y laisser ou la refermant.

On n'a encore pu bien constater si le meurtrier est tombé ou s'est précipité hors du train, ou cela est arrivé. Mais il est certain qu'après le crime, il portait sur le visage des marques d'une chute: deux dents cassées et quatre blessures à la figure.

On ignore aussi la route qu'il a prise après avoir quitté le train. Mais le lendemain soir, c'est-à-dire le 6, vers dix heures, il arriva à San Maria Capua Vetere à pied, tête nue, vêtu d'un habit et d'un pantalon noirs.

Ce costume étrange, les blessures du visage et une certaine gêne dans ses allures, attirèrent l'attention de deux carabiniers qui l'abordèrent et lui demandèrent quelques explications sur l'état dans lequel il était et sur son identité.

Il répondit qu'il s'appelait Carlo Bianchi, employé du domaine et des taxes, qu'il avait pris un fiacre, qu'à un certain endroit désert de la route son cocher, lui ayant vu une montre avec la chaîne, avait tenté de le voler, qu'il s'était défendu, que, dans la lutte, il avait perdu son chapeau et reçu des blessures au visage.

Ce récit ne satisfit pas complètement les deux carabiniers qui, sur ses demandes de lui indiquer une auberge décente, le conduisirent dans un hôtel tenu par un fleur Ricciardi, afin de ne pas le perdre de vue, et s'empressèrent de prévenir le délégué de la sûreté publique.

Vers minuit, le sol-disant Bianchi demanda une glace. On en envoya chercher, mais on n'en trouva pas. Alors il ordonna au garçon de lui porter de l'eau avec du vinaigre pour se laver. Quelques instants après, le garçon revint, mais il ne trouva plus personne dans la chambre; il entendit seulement le bruit d'un corps qui tombait dans la rue.

Bianchi s'était précipité du haut d'un balcon et venait d'expirer.

Le délégué de la sûreté publique accourut et reconnut le signalement qu'on lui avait expédié du lieutenant Carlo Negri, des lanciers Victor Emmanuel, auteur présumé de l'assassinat de la comtesse Cattaneo. De plus, le détenu prétendu Bianchi portait les initiales C. N.

Plusieurs officiers des lanciers Victor-Emmanuel ont constaté l'identité de Negri dans un procès verbal.

Quant à la malheureuse comtesse, sur la demande faite par sa famille, on l'a enterrée à Arce d'une façon modeste.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nouvelles de l'Empereur Napoléon.

Note du "Journal Officiel."

Légère reprise de la Rente.

Le Senatus-Consulte voté par le Sénat.

Souscription en faveur de la veuve du secrétaire Rawlins.

Détails sur le désastre des Mines de Scranton.

Nombreuses et vaines tentatives de sauvetage.

La récolte de Coton en Egypte.

Nouvelles de Cuba.

Les étrangers s'enrôlent.

Echec des Cubains devant Las Tunas.

Nouvelles Européennes.

Paris, 7—Le *Journal Officiel* dément les rumeurs alarmantes qui circulent au sujet de la santé de l'empereur.

L'empereur, dit-il, s'occupe chaque jour de ses affaires. Il a souffert de rhumatisme, mais non était n'a jamais inspiré la moindre inquiétude.

La session du Sénat est terminée.

Paris, 7, soir—L'empereur quittera demain le château de St Cloud pour se rendre à Paris.

"La santé de l'empereur, dit *la Presse*, s'est un peu améliorée depuis hier; les forces sont revenues, et les douleurs ont diminué, mais on ne pense pas que l'empereur puisse sortir avant lundi.

L'empereur a signé, hier, dans son lit, plusieurs décrets. Il a reçu M. Rouher et les ministres qui lui ont présenté le décrétés consulte voté par le Sénat.

Le *Moniteur* publie un rapport du Prince Napoléon, qui demande que le corps de Napoléon Ier, qui se trouve à Ste Hélène, soit rapatrié.

Le général Forey a été appelé de nouveau auprès de l'empereur.

Londres, 7—Des dépêches d'Alexandrie annoncent que la récolte de coton, dans l'intérieur de l'Egypte, est assez belle, en quantité qu'en qualité.

Madrid, 7—Les troupes ont battu une bande de 30 carlistes, commandés par Estartus, près de Gerona. Estartus s'est échappé. Cette bande est la dernière que l'on connaisse mais tenait sur le sol espagnol.

Nouvelles de Washington.

Washington, 7—La Trésorerie émettra demain pour $2,000,000 en petites coupures, jusqu'à ce que les besoins présentés soient satisfaits.

Washington, 7 sept—Recettes du Revenu $ [illegible]

L'ordre suivant a été publié aujourd'hui:

DÉPARTEMENT DU TRÉSOR.

Washington, 7 septembre 1869.

Pour donner une marque de respect à la mémoire de feu l'Hon. John A. Rawlins, secrétaire de la guerre, les douanes seront fermées, les travaux publics sous le contrôle du département seront suspendus, les pavillons seront à mi mât pendant la journée de jeudi 9 courant, de laquelle seront tirés des coups de canon.

W. A. RICHARDSON,
Faisant fonction de secrétaire.

La santé de Peabody ne s'est guère amélioré.

Nouvelles diverses.

Mobile, 7—Une action en diffamation avec demande de $10,000 de dommages a été intentée aujourd'hui au Col. Mann, propriétaire du *Register*,